

Nouvelles du vent en Seine-Maritime

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de Falfosse et Ramonts
Numéro 1 – Novembre 2015

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Canouvillais et les Ouainvillais seront des acteurs à part entière de la transition énergétique. En effet, c'est à l'été 2016 que le parc éolien de Falfosse et Ramonts produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de notre feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour les communes de Canouville et de Ouainville est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE : le parc éolien de Falfosse et Ramonts est composé des éoliennes les plus puissantes que nos équipes aient installées en Normandie (2,35 mégawatts chacune), et il sera le plus puissant de nos parcs en fonctionnement dans la région (23,5 mégawatts au total).

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



Simulation visuelle du parc éolien de Falfosse et Ramonts

©Abies

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Nous vous rappelons qu'un chantier de construction, du fait des risques existants, est interdit au public. Nous vous demandons de respecter cette interdiction.

**CHANTIER
INTERDIT
AU PUBLIC**

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien de Falfosse et Ramonts a été délivré par le préfet de Seine Maritime en avril 2010.

Ce parc sera composé de 10 éoliennes Enercon E92, d'une puissance unitaire de 2.35 mégawatts, réparties sur les communes de Canouville (5 éoliennes) et de Ouainville (5 éoliennes). Sa production annuelle de près de 60 millions de kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 25 000 personnes* en électricité autour des éoliennes, soit l'équivalent de la ville de Grand-Quevilly, et d'éviter l'émission de plus de 40 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Falfosse et Ramonts composeront le troisième parc éolien de La Compagnie du Vent en Seine Maritime après ceux d'Avesnes-et-Beauvoir et de Manneville, dont les premiers tours de pales sont intervenus en 2011.

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 12 octobre 2015 une réunion avec les propriétaires et les exploitants des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux participants, en présence de représentants des deux municipalités concernées, le déroulement du chantier.

Des intervenants principalement locaux

Les attributions des marchés de travaux ont tous fait l'objet d'un appel d'offres, notamment auprès des entreprises locales. La société COLAS (Cany-Barville, 76) réalise ainsi les travaux de terrassement. Elle s'est jointe à un groupement d'entreprises comprenant par ailleurs COFELY INEO (Toulouse, 31) et KELLER (Rungis, 94) pour remporter le marché du Génie civil et VRD. COFELY INEO a également remporté le lot Postes de livraison et se chargera donc de fournir et d'installer ces équipements électriques.

Le raccordement électrique inter-éoliennes sera réalisé par HURE (Esclavelles, 76) ; cette entreprise locale a également procédé aux travaux de raccordement jusqu'au poste source de Barrettes pour le compte d'ERDF.

SOCOTEC, société implantée à Bois Guillaume (76), a été retenue pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et le contrôle technique.



Fouille d'une fondation à Petit Terroir

Les aérogénérateurs sont fournis par ENERCON (siège social France situé à Le Meux, 60).

Début des travaux sans encombre

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 2 novembre 2015 et les travaux ont démarré le même jour.

La première action consiste à terrasser les pistes d'accès sur lesquelles circuleront les engins de chantier, ainsi que les aires de lavage des éoliennes. Concomitamment, les fouilles sont ouvertes pour accueillir les fondations, précédées des renforcements de sol.



Création d'une piste d'accès

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent s'est engagée à ne pas ouvrir les travaux de terrassement durant la période de nidification des oiseaux, entre avril et juin. Par ailleurs, des haies arbustives d'essences champêtres locales seront plantées autour des postes de livraison et des parkings. Enfin, une ligne téléphonique aérienne sera enfouie le long de la voie communale n°6 à Canouville.

Travaux à venir

La réalisation des fondations s'étendra de janvier à mars 2016. Toutes les machines seront installées sur des fondations classiques sous lesquelles le sol sera renforcé par des inclusions rigides. En effet, les investigations géotechniques ont montré qu'il était nécessaire de compenser le manque de portance des argiles trouvées localement.

Suivront les étapes ci-après :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement entre mars et avril 2016,
- l'installation des postes de livraison en avril 2016,
- le montage des éoliennes d'avril à juin 2016,
- les tests de fonctionnement et la mise en service de juillet à août 2016.
- La remise en état du site en septembre 2016

La fin du chantier est prévue en octobre 2016.

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE

Ouverture du chantier du parc éolien de la Voie du Moulin (Seine-Maritime)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent va débuter au premier trimestre 2016 le chantier du parc éolien de la Voie du Moulin (Seine-Maritime). Situé sur la commune de Mesnil-Raoul, ce projet compte cinq éoliennes pour une puissance totale de 10 mégawatts.

Sa production annuelle de près de 22 000 000 kilowattheures permettra d'alimenter l'équivalent de 9 200 personnes* en électricité propre et renouvelable et évitera l'émission de près de 15 000 tonnes** de CO₂. La mise en service de ce parc éolien est prévue pour octobre 2016.



Simulation visuelle du parc éolien de La Voie du Moulin

Inauguration du parc éolien du Chemin de Bois Hubert (Oise)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent a inauguré le 17 septembre 2015 le parc éolien du Chemin du Bois Hubert (Oise), aux côtés de nombreux élus et de Bruno Bensasson, Directeur d'ENGIE Energie France.



Coupe du ruban sur le parc éolien du Chemin de Bois Hubert

Ce parc éolien compte 12 éoliennes pour une puissance totale de 27,6 mégawatts. Sa production annuelle de l'ordre de 60 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 25 000 personnes*, est distribuée sur le réseau et alimente en priorité les consommateurs autour du parc.

La production de cette installation évite l'émission de plus de 40 200 tonnes** de CO₂ par an.

Cette installation est le deuxième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Oise et le sixième en Picardie et l'un de ses plus puissants parcs en France.

Journée Porte-Ouverte sur le parc éolien des Châtaigniers (Marne)

Samedi 26 septembre 2015, La Compagnie du Vent a organisé, en collaboration avec la municipalité de Montmirail (Marne), une journée Porte-Ouverte du parc éolien des Châtaigniers. Grand succès pour cette journée qui a attiré plus de 300 personnes !

Visites des machines, buffet campagnard, tombola (avec une ascension dans une éolienne à gagner), animation musicale ont été les ingrédients pour réussir cette journée appréciée de tous.

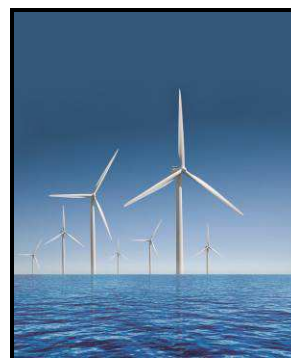
Ce parc éolien est composé de sept éoliennes, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts. Il a été mis en service en avril dernier. Les éoliennes du parc des Châtaigniers constituent la première installation de La Compagnie du Vent dans la Marne.



Remise des cadeaux Journée Porte-Ouverte parc éolien des Châtaigniers

Projet de parc éolien en mer Dieppe Le Tréport

Le projet éolien en mer de Dieppe - Le Tréport se poursuit, après une phase de débat public qui s'est tenue du 24 avril au 31 juillet 2015. Ce projet représente 62 éoliennes pour une puissance totale de 500 MW et a été attribué, lors d'un appel d'offre national, au consortium composé d'Engie, EDP Renewables et Neoen Marine, associés à Areva.



La Compagnie du Vent, développeur historique du projet du Tréport, continue d'être fortement impliquée sur ce projet en participant au sein du groupement à la concertation locale et à l'obtention des différentes autorisations administratives nécessaires.

* Source RTE 2014 Chauffage inclus- ** Source RTE 2014 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France
Energie Eolienne

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de
l'Énergie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et
des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables